

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 2735

présenté par

Mme Hignet, Mme Trouvé, Mme Manon Meunier et M. Prud'homme

**ARTICLE 10**

Supprimer l'alinéa 36.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souhaite supprimer l'obligation de présenter l'attestation de passage par France services agriculture pour s'installer ou céder son exploitation.